

# Les circuits courts du cèdre dans le Parc naturel régional du Luberon

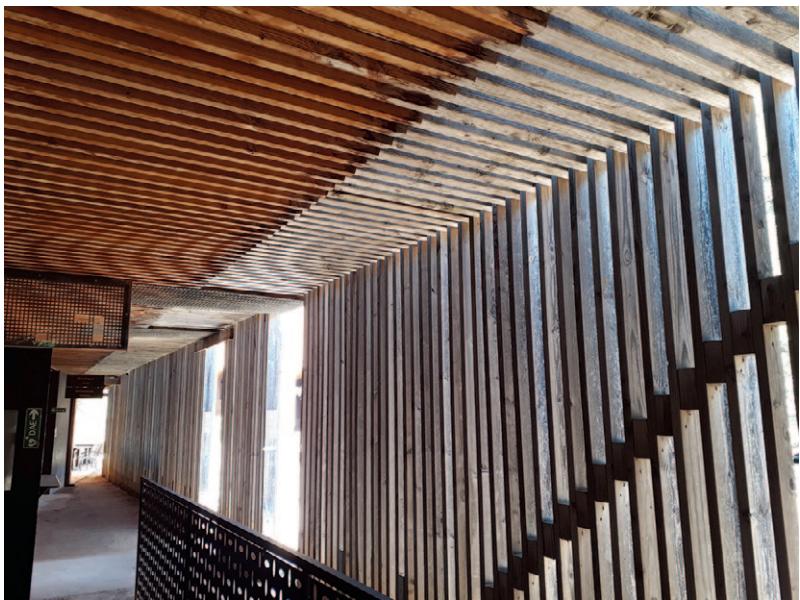
par Philippe CHIFFOLLEAU

**Cet article décrit comment un territoire s'est emparé de la valorisation d'une ressource arrivée à maturité : la cédraie.**

**Comment s'est organisée et structurée la filière autour de chacun des maillons de la chaîne et comment en est-on arrivé aujourd'hui à un « rythme de croisière » autour d'une demande croissante de produits locaux ?**

L'idée de valorisation des peuplements de cèdres sur le territoire du Parc du Luberon est née en 2013 d'un constat partagé avec l'Office national des forêts (ONF) que la cédraie arrivée à maturité était insuffisamment valorisée en bois d'œuvre alors qu'il s'agit d'une des rares essences méditerranéennes classées en classe 3 (résistance naturelle du bois à l'humidité). Ce matériau fait partie d'un programme expérimental plus vaste porté par le Parc portant sur la valorisation de plusieurs ressources végétales et minérales (chanvre, balle de riz, paille de riz, paille de lavande, paille de céréale, balle de petit épeautre) destinées à être utilisées dans la construction et la rénovation des bâtiments afin de réduire leur empreinte carbone.

Créer une filière suppose de travailler simultanément sur la totalité des maillons de la chaîne de valeur : ressource, exploitation, transformation, commercialisation, promotion, économie/marchés. Connaissant les qualités de cette essence au travers de la bibliographie disponible, la constitution d'un petit stock de grumes de bois financé par des fonds publics avec un portage assuré par l'ONF et la création d'un parc à bois sur la commune de Goult, constituaient les premières « briques » du dispositif. Parallèlement, le Parc du Luberon dans le cadre de sa mission d'assistance technique aux communes sur la construction et la rénovation de leurs bâtiments a identifié des chantiers pilotes visant à mettre en œuvre du cèdre. Charpentiers, menuisiers et bureaux d'étude ont relevé le défi. C'est ainsi qu'ont été construits bien avant la salle polyvalente de Mazan, le bâtiment d'accueil des mines de Bruoux



**Photo 1 :**

Bâtiment d'accueil des mines de Bruoux (plafond structurel en bois de cèdre).

Photo P.C.

**Photo 2 :**

Extension de la maison des métiers du patrimoine à Gargas (bardage et casquette en bois de cèdre).

Photo P.C.

(plafond structurel bois sur champ clouté) et l'extension de la maison des métiers du patrimoine (bardage et casquette). Alors que ces travaux ont été réalisés sans que soit normalisée cette essence, une campagne de mesures des caractéristiques mécaniques du bois était conduite avec l'équipe du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ayant développé le BING (analyse du signal de propagation d'une onde acoustique) ainsi que par Polytech Marseille.

Ces initiatives ponctuelles de caractérisation devaient se poursuivre par un programme de normalisation porté par le Parc, l'ONF, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et l'Institut technologique

FCBA permettant de valoriser cette essence pour les peuplements du Sud de la France et concomitamment, aboutir pour ceux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la marque certifiante « Bois des Alpes ». Malheureusement les deux demandes de crédit successives adressées à France Bois Forêt au titre des CVO permettant de compléter l'aide financière de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'ont pas abouties.

Depuis lors, cette filière a trouvé son « régime de croisière » avec une demande régulière et croissante des particuliers, professionnels et collectivités locales qui souhaitent recourir à des produits locaux, de qualité, la structuration progressive des professionnels de la première transformation (sciage) allant jusqu'à la passation de contrats d'approvisionnement avec l'ONF, la généralisation du tri sur coupe permettant d'offrir des lots homogènes selon les conditions d'emploi. Pour les forêts publiques, les volumes de bois extraits suivent les plans d'aménagements forestiers et représentent un volume annuel variable selon les années compris entre 200 et 400 m<sup>3</sup> uniquement sur le massif du Luberon (hors cédraie du Mont Ventoux). Pour les forêts privées, le CRPF assure la promotion et la valorisation de cette essence auprès des propriétaires forestiers.

Dans le cadre de la recherche de nouvelles « molécules vertes », les coproduits issus de la transformation du bois (sciure et copeaux) ont également fait l'objet de travaux de caractérisation d'extraits obtenus à la vapeur d'eau (huile essentielle) en vue de leur valorisation dans les domaines de la parfumerie et de la cosmétique. Des demandes émergent également dans le domaine de la gemmothérapie.

## Ph. C.

Philippe CHIFFOLLEAU

Chargé de mission développement durable et innovation

Parc naturel régional du Luberon  
60 place Jean Jaurès BP 122, 84400 Apt cedex  
philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

### En savoir plus :

[https://youtu.be/xU\\_Qa-ATzPo](https://youtu.be/xU_Qa-ATzPo)

<https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/qualite-de-vie/la-maison-et-le-jardin/cedre-cyprès-luberon/>

